

Cette fiche est à remplir et à joindre au paiement de la cotisation

(cases ci-dessous à cocher obligatoirement)

☐ Je donne à la SECTION DE TIR de l'AMITIE LINGOLSHEIM mon consentement pour **enregistrer** et **sauvegarder** les **données ci-dessous** me concernant. Il s'agit uniquement de renseignements dont l'association a besoin pour gérer mon adhésion et elle n'en fait aucun autre usage.

- J'ai parfaite connaissance de l'enregistrement et de la sauvegarde des données ci-dessous et peut en prendre connaissance à ma demande ;
- La Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et moi-même seront informés dans les 72 heures après constat de piratage de ces données.

☐ J'ai parfaite conscience que les **pas de tir et les personnes qui s'y trouvent sont filmés** pour des raisons de sécurité des biens et des personnes. Les dégâts seront facturés aux auteurs.

NOM : PRÉNOM :

NOM DE NAISSANCE (facultatif) : SEXE : M ☐ F ☐

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ : PROFESSION :

ADRESSE : N° RUE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

TEL FIXE : TEL MOBILE :

E-MAIL (lisible) :

Je me déclare comme membre ci-dessous : cocher la ou les cases correspondantes	Tarif normal	Si membre famille même domicile que l'adhérent ci-après au tarif normal :	Si carte de membre, j'ai une licence dans un autre club : n°	Droit d'entrée 1 ^{ère} adhésion ; je fournis certificat médical + copie pièce d'identité
☐ Jeune né après le 31/12/2005	113 €	☐ 88 €		☐ + 25 €
☐ Membre loisirs	270 €	☐ 150 €	☐ 170 €	☐ + 48 €
☐ Membre actif ☐ Directeur de tir ☐ 3 journées de travail ☐ Entraîneur ☐ Assistant école de tir ☐ Autre :	190 €	☐ 150 €	☐ 90 €	☐ + 48 €
☐ Compétiteur atteignant le niveau régional ☐ FF-Tir ☐ FSGT	190 €	☐ 150 €	☐ 90 €	☐ + 48 €
Joindre chèque de caution 30 € (sauf si chèque sans date déjà déposé)				

Le « membre actif » s'engage à effectuer un bénévolat régulier : journées de travail (*au moins trois*) ; une semaine minimum de directeur de tir ; organisation et déroulement des manifestations, concours et compétitions ; accompagnement de l'école de tir ; encadrement des entraînements ; maintenance et entretien armurerie ; tenue buvette ; participation active au comité etc...

Ce type de cotisation fait l'objet d'un contrôle du bénévolat effectivement réalisé l'année passée.

DATE : SIGNATURE :